



ÉCOGESTES
Manche Atlantique
Bretagne

GUIDE PRATIQUE

à destination des [ÉCO] plaisanciers

Vivre et respecter la
[MER] au quotidien

Ce guide Pour quoi ? Pour qui ?



VOUS ÊTES USAGER DE LA MER ? CE GUIDE EST FAIT POUR VOUS.

Il vous permettra de comprendre et de réduire, par des actions simples, vos impacts sur le milieu marin dans le but de préserver une biodiversité riche.

En effet, chaque pratique prise individuellement n'a que peu d'impact mais la multiplicité des plaisanciers et de leurs pratiques en ont. Alors agissons ensemble pour préserver la mer !

L'URCPIE Bretagne,
coordinatrice régionale



La campagne
Écogestes Manche
Atlantique Bretagne
en 3 min



Édito



Chers usagers et usagers de la mer,

Il y a deux siècles déjà, Victor Hugo portait à notre attention cette dualité selon laquelle « la mer est un espace de rigueur et de liberté ». Liberté de naviguer, liberté de poser l'ancre où bon nous semble et de profiter des paysages et de la biodiversité dont la mer et le littoral bretons sont prodigues. Cette liberté ne peut et ne pourra cependant continuer de s'exercer que dans un milieu préservé qui nous impose à toutes et tous de faire preuve de rigueur dans nos pratiques. La prise en compte de cette dualité est au cœur de la démarche initiée par l'Union Régionale des CPIE de Bretagne depuis 2020 pour déployer la campagne Ecogestes sur notre littoral.

Le guide que vous tenez entre les mains est une des productions concrètes de cet engagement, recueil d'informations et de conseils précieux pour une pratique de la plaisance conciliant plaisir de la navigation et préservation de notre patrimoine maritime commun. Il est également l'incarnation d'une démarche menée à l'échelle de la Bretagne, illustrant cette capacité à « jouer collectif » qui caractérise notre région. Les structures ambassadrices impliquées dans la campagne ont déjà touché plus de 4 000 d'entre vous, en mer ou lors d'apéro-pontons, alliant pédagogie et convivialité.

La Région Bretagne que je représente est convaincue de la nécessité d'intervenir à tous les niveaux en faveur de la préservation de la mer et du littoral. Les actions de médiation comme la campagne Ecogestes ont montré leur utilité pour éduquer à la mer le plus grand nombre de nos concitoyen.nes et c'est pour cette raison que nous avons choisi de soutenir l'URCPIE de Bretagne et ses partenaires dès la phase d'émergence du projet.

Le projet est désormais à une phase clé de son développement et doit parvenir à assurer sa pérennité dans le temps. Les habitudes changent lentement et les prochaines générations devront également être accompagnées dans leurs nouvelles pratiques nautiques. Même s'il y a urgence à agir vite ici et maintenant, c'est bien en inscrivant cette démarche dans le temps long qu'elle prendra toute son ampleur et son efficacité.

Daniel Cueff,
Vice-président Mer et Littoral de la Région Bretagne

Sommaire

• LA BIODIVERSITÉ DU LITTORAL BRETON ET SES ESPÈCES PROTÉGÉES	6
--	---

• LES ESPACES PROTÉGÉS	10
------------------------	----

• LES ÉCOGESTES	12
> EAUX NOIRES ET EAUX GRISES	
> CONSOMMATION D'EAU DOUCE	
> CARÉNAGE	
> HYDROCARBURES	
> ANCRAGE ET MOUILLAGE	
> DÉRANGEMENT DES ESPÈCES	
> DÉCHETS MÉNAGERS ET TECHNIQUES	
> LES LOISIRS À BORD	
> FIN DE VIE DU BATEAU	

• POUR ALLER PLUS LOIN	30
------------------------	----

- > SCIENCES PARTICIPATIVES
- > PORTS PROPRES
- > L'ASSOCIATION DES PORTS
DE PLAISANCE DE BRETAGNE
- > LES RÈGLES GÉNÉRALES LIÉES À LA MER
- > RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

• PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	34
---	----

• STRUCTURES AMBASSADRICES	36
----------------------------	----

• COORDINATION DE LA CAMPAGNE	36
-------------------------------	----

• ÉCOGESTES, UNE CAMPAGNE NATIONALE	37
-------------------------------------	----



La biodiversité du littoral breton et ses espèces protégées

Le littoral breton abrite de nombreuses espèces animales et végétales, oiseaux, mammifères marins, plantes ... 28% des espèces métropolitaines de mammifères marins et 77% des espèces métropolitaines d'oiseaux marins nicheurs s'y trouvent. La plupart de ces espèces sont protégées en raison de leur vulnérabilité.

Par exemple, le puffin des baléares très présent en migration sur le pourtour des côtes bretonnes est une des espèces d'oiseaux marins les plus menacées d'Europe. Son dérangement par les activités de loisir en mer, souvent par méconnaissance, peut avoir un impact sur sa survie à long terme.

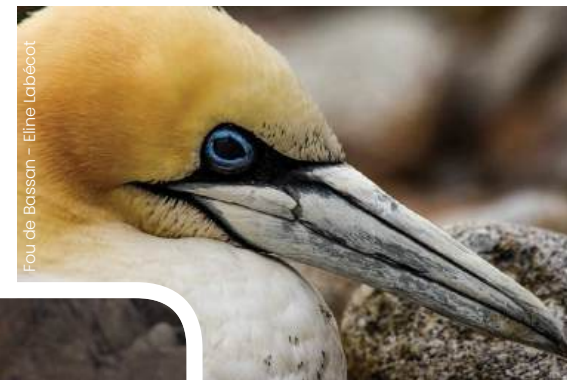


PUFFINS DES BALÉARES

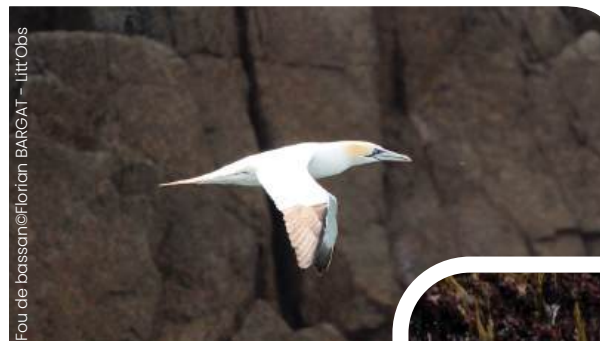
L'oiseau marin le plus menacé d'Europe.

FOUS DE BASSAN

20 000 individus sur l'archipel des 7 îles, la seule colonie française de l'espèce.



Fou de Bassan - Elise Labécot



Fou de bassan©Florian BARGAT - Litt'Obs

PHOQUE GRIS

Il utilise de nombreux sites de reposoirs rocheux sur le littoral breton.



Phoque Gris©Florian BARGAT - Litt'Obs

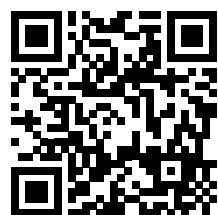


©NASA

GRANDS DAUPHINS

400 individus dans le golfe normano-breton.

Vous souhaitez identifier la faune et la flore locales ?
Téléchargez Bernic&Clic et apprenez à les reconnaître.

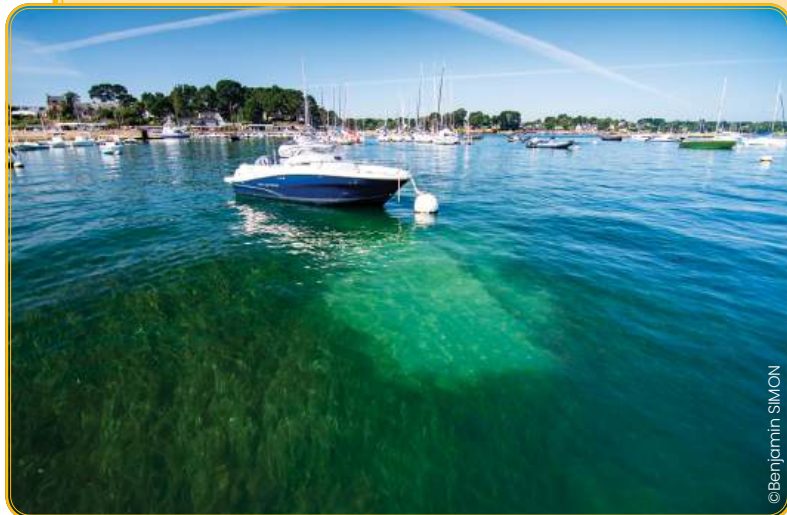


Zoom sur ... LA ZOSTÈRE

La zostère n'est pas une algue mais bien une plante à fleurs qui forme des herbiers. Elle n'est pas protégée en Bretagne mais représente un habitat d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000. Dans ces précieuses prairies sous-marines viennent se nourrir, grandir et se reproduire de nombreux animaux. Avec ses racines, la zostère stabilise les fonds marins et, avec ses feuilles, elle participe à l'oxygénation de l'eau. La pêche à pied y est interdite. Deux espèces de zostère cohabitent en Bretagne :

- **LA ZOSTÈRE NAINE**, annuelle, est présente sur l'estran, c'est-à-dire qu'elle est découverte à marée basse. Les bernaches qui viennent passer l'hiver en Bretagne dépendent de ces herbiers pour se nourrir. Attention donc à ne pas l'abîmer lors de vos sorties en pêche à pied.

- **LA ZOSTÈRE MARINE** est toujours immergée et accueille l'emblématique hippocampe. Les seiches viennent également y pondre leurs œufs. Afin de la préserver, il est donc préférable de s'ancrer en dehors des zones où elle est présente. Pour les plaisanciers utilisant un corps-mort, des mouillages innovants ayant un faible impact sur les herbiers existent et sont mis en place dans plusieurs aires marines protégées.



Bateau
sur herbiers
au mouillage

© Benjamin SIMON

Ponte
de seiche
dans un
herbier
de zostère



© Florian BARGAT

HERBIER DE ZOSTERES MARINES

PRAIRIE SOUS-MARINE DE PLANTES À FLEURS



Hot spot de biodiversité
Plus de 500 espèces
présentes dans un herbier



Habitat protégé
à l'échelle européenne



Purification de l'eau
Fixation des sédiments
en suspension



**Réservoir naturel
de carbone**

Microalgues
et animaux fixés

Anémone

Ressource alimentaire

Ponte de seiche

Support de vie

Zone refuge
à l'abri des prédateurs,
des vagues et du courant

**Zone de reproduction,
de ponte et de nurserie**

**Stabilisation des fonds
et protection contre l'érosion du littoral**
fixation du sédiment par les racines
et atténuation de la houle
et du courant par les feuilles

Limbe
Rhizome
Racines

marha
marine habitats

EUROPEAN UNION

FRANCE

OFB

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MAIRIE DE BREST

Illustration : Yann Soulier, l'Office français de la biodiversité / Le Mans

Les espaces protégés

Natura 2000, Parcs Naturels Régionaux, Parcs Naturels Marins, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Aires Marines Protégées, contrats de baie : de nombreux outils et démarches existent pour gérer le littoral. Ils sont différents en fonction des sites, renseignez-vous !

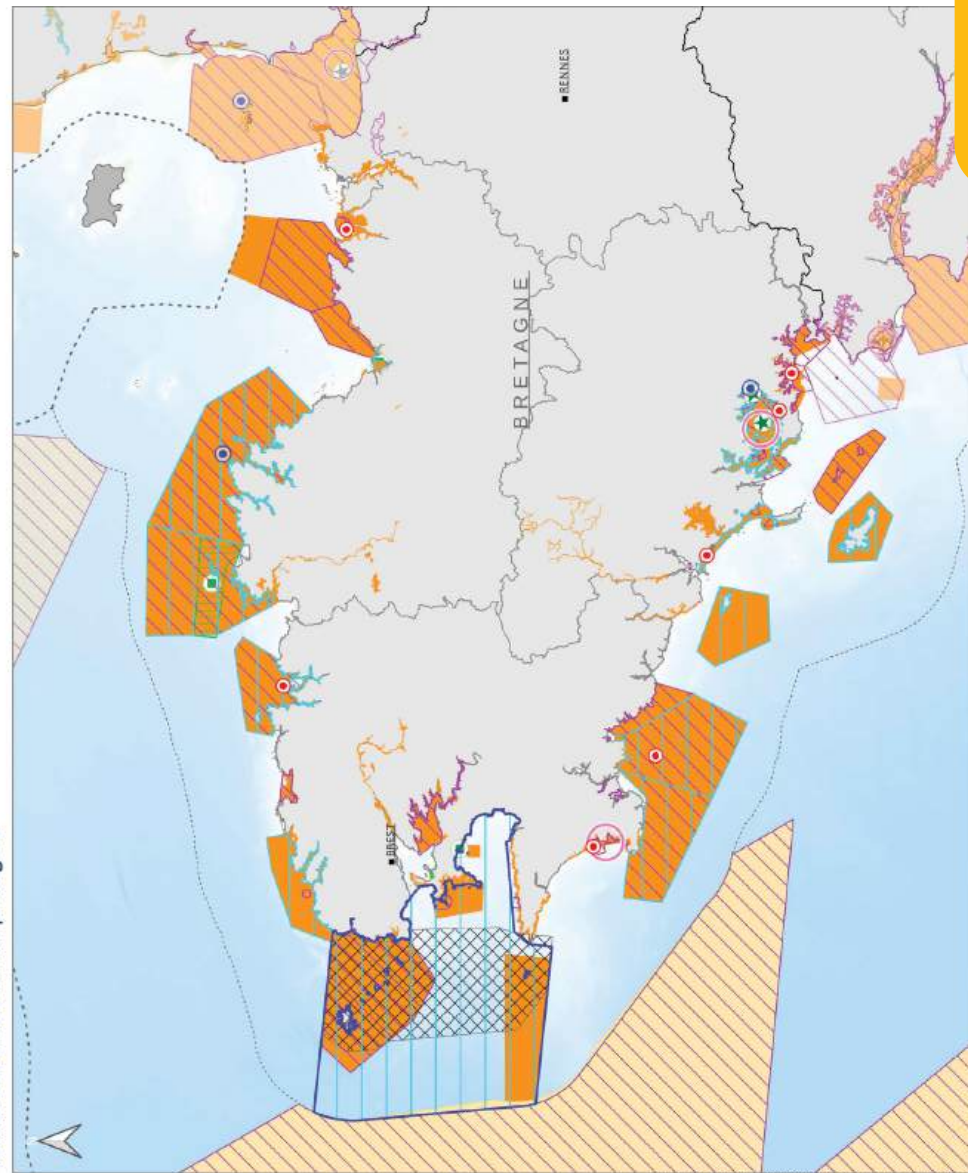
Zoom sur ...

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. Le code de l'environnement reconnaît aujourd'hui 15 types d'aires marines protégées. La plupart permettent de concilier les enjeux de protection et le développement durable d'activités. Leurs modes de gouvernance associent le plus souvent les usagers, les élus, les experts... à la gestion de l'espace marin à préserver.

LES SITES NATURA 2000 sont une des catégories d'aires marines protégées. Ils constituent un réseau de sites à l'échelle européenne qui visent la conservation et la restauration de certains habitats et espèces dans un bon état de conservation. Pour les espèces, certains mammifères marins comme les phoques, le grand dauphin et de nombreuses espèces d'oiseaux marins font l'objet de cette protection. La France est engagée aux côtés des autres pays européens pour protéger ces espèces dans un réseau de sites de protection cohérent : le réseau Natura 2000.

(source: <https://c-monspot.fr/comprendre/aires-marines-protégées/>)

REGION BRETAGNE
Réseau des aires marines protégées



Eaux noires et eaux grises

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les eaux grises sont les eaux de lavage intérieur (évier, lavabo, douche) et/ou extérieur (quai et pont) du bateau. Elles peuvent contenir des résidus de produits détergents et nettoyants.

Les eaux noires sont les eaux usées des WC contenant les excréments et parfois également des résidus de produits chimiques (nettoyants pour WC).

► IMPACTS SUR LE MILIEU / RISQUES

Les eaux grises peuvent représenter un risque pour le milieu car elles peuvent contenir des résidus de produits détergents ou nettoyants issus de la pétrochimie. Ceux-ci peuvent dégrader le milieu et représenter un risque d'empoisonnement pour les espèces marines. Les eaux noires, si elles sont relâchées trop près des côtes, peuvent constituer un risque sanitaire (présence de bactéries, virus, parasites, etc.) en dégradant la qualité des eaux de baignades ou en impactant les cultures de fruits de mer par exemple.

Réglementation

Loi du 30 déc. 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (transposition de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau du 23 Octobre 2000 et la Directive relative à la gestion de la qualité des Eaux de baignade du 15 février 2006) : "Afin d'assurer la protection de la santé publique et du milieu aquatique,

les navires de plaisance, équipés de toilettes et construits après le 1^{er} janvier 2008, qui accèdent aux ports maritimes et fluviaux ainsi qu'aux zones de mouillages et d'équipements légers sont munis d'installations permettant soit de stocker, soit de traiter les eaux usées de ces toilettes".

Écogestes et bonnes pratiques



Écogestes #2:
J'utilise les sanitaires du port
quand je suis à quai.



**JE PRIVILÉGIE L'UTILISATION
DES SANITAIRES DU PORT**
(WC, douche, évier et lavabo)
qui sont reliés aux stations
d'épuration

**JE CHOISIS
DES PRODUITS D'ENTRETIEN
D'ORIGINE VÉGÉTALE**
ou écolabellisés que j'utilise
selon les quantités
recommandées



Si je le peux,
**J'INSTALLE UNE CUVE
DE RÉCUPÉRATION
DES EAUX NOIRES**
et je privilégie
la vidange au port lorsqu'il y a
un système de pompage
(se renseigner auprès de la capitainerie)



pompes à eaux noires (port de Morlaix)

**JE PEUX ESSAYER
DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS;**
toilettes sèches,
mini-station d'épuration
embarquée
(ex: traitement par hydrolyse etc.)

Consommation d'eau douce

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'eau douce à terre comme en mer est une ressource naturelle précieuse qu'il est important de préserver. Pour rappel, l'eau douce utilisable par l'homme, ne représente que 1% des 2.5% d'eau douce présents sur terre sous forme liquide et gazeuse. Cette ressource doit être partagée entre l'ensemble des êtres vivants de la planète ainsi que les activités humaines (industrie, agriculture et production énergétique).

À bord comme à terre, les usages sont similaires : entretien, nettoyage, sanitaires, alimentation, etc.

DES CHIFFRES CLÉS

• L'eau douce accessible ne représente que 0.26% de l'eau sur Terre.

• 2L d'eau par jour sont nécessaire à la survie de chaque être humain.

• 2 milliards de personnes sont affectées par le stress hydrique sur Terre.

• 2,1 milliards de personnes ne disposent pas d'eau potable chez elles.

Source : ONU-Eau

Pour aller + loin

- + Agence de l'eau Loire Bretagne agence.eau-loire-bretagne.fr
- + Pour les arrêtés de restriction d'eau, consulter les sites des préfectures et les affichages dans les ports de plaisance.

Écogestes et bonnes pratiques



Écogestes #7 :
Je limite mon utilisation d'eau.



JE COUPE LE ROBINET
lorsque je n'ai pas besoin d'eau



J'INSTALLE DES RÉDUCTEURS DE DÉBIT sur les robinets et la douche



J'installe un **PISTOLET DE LAVAGE**
(5 à 10 euros)



Je privilégie **LE RINÇAGE** de mon bateau **À L'EAU DE MER**
L'eau douce accélère la repousse de la mousse sur le bateau



J'installe un système de récupération des **Eaux de Pluies**



JE RESPECTE LES ARRÊTÉS DE RESTRICTION D'EAU en cas de sécheresse

Carénage et peintures antisalissures

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le carénage du bateau est un entretien périodique, hors mer, qui consiste à vérifier et à nettoyer la coque afin de la rendre à son état initial propre et lisse. Il permet au bateau de gagner en maniabilité et en consommation de carburant jusqu'à 50%.

► IMPACTS SUR LE MILIEU / RISQUES

Le carénage peut impacter l'environnement s'il est effectué hors zone de carénage et avec des produits toxiques.

Les peintures antisalissures, ou antifouling, appliquées sur les coques sont composées de toxines biocides visant à freiner la prolifération des organismes aquatiques sur celles-ci. Par la même occasion, elles rejettent les biocides dans le milieu marin et affectent le phytoplancton à la base de la chaîne alimentaire. Elles peuvent également être nocives pour la santé humaine.



Écogestes et bonnes pratiques

**JE CARÈNE MON BATEAU
DANS UNE AIRE DE CARÉNAGE DEDIEE**
ou je le fais caréner par un professionnel
sur un chantier naval

En effet, ces aires sont équipées pour récupérer et retraiter les eaux avant rejet. On y trouve également des points propres permettant le recyclage des déchets issus du carénage (pots de peinture, pinceaux, gants souillés, etc.)

**J'ÉVITE DE CARÉNER
LORSQU'IL Y A DU VENT**
pour éviter la dispersion
des produits utilisés

Je me renseigne
sur les **ALTERNATIVES
AUX ANTIFOULING**

**J'ÉVITE LES PEINTURES
ANTIFOULINGS**
pour les bateaux
mis à l'eau
à la journée

Hydrocarbures

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les hydrocarbures, carburants (gazole et essence) et lubrifiants (huiles, moteurs et graisses), permettent l'alimentation des moteurs thermiques se trouvant à bord des bateaux. Ils peuvent être rejetés en mer via les gaz d'échappement, suite à une fuite moteur, lors de l'avitaillement, des lessivages des quais et parkings, de la vidange des eaux de fond de cale, etc.

► IMPACTS SUR LE MILIEU / RISQUES



© Florian BARGAT - LittObs

Nappe d'hydrocarbures

Les hydrocarbures peu solubles dans l'eau représentent un risque pour le milieu marin. En effet, ils ont tendance à stagner en surface et à perturber les échanges entre l'eau et l'air. Ils réduisent la pénétration de la lumière dans l'eau et ont donc un impact sur la photosynthèse nécessaire au développement et à la vie des plantes marines. Ils sont également susceptibles d'intoxiquer et d'asphyxier certains organismes marins.

Écogestes et bonnes pratiques



JE FAIS RÉVISER ET ENTRETENIR MON MOTEUR THERMIQUE
régulièrement par un professionnel
pour repérer et réparer les fuites éventuelles



**JE PRIVILÉGIE LE PLEIN DE CARBURANT
EN STATION D'AVITAILLEMENT.**
À défaut, j'utilise une pompe manuelle



**EN CAS DE REJET, LORS DE L'AVITAILLEMENT
OU DANS LES EAUX DE FONDS DE CALE,**
j'utilise des lingettes absorbantes

... *Bon à savoir* ...

DES KITS SPÉCIAUX DÉDIÉS
AUX HYDROCARBURES SONT DISPONIBLES
CHEZ LES ACCASTILLEURS
POUR UNE VINGTAINÉ D'EUROS.



© Heladon Industrial

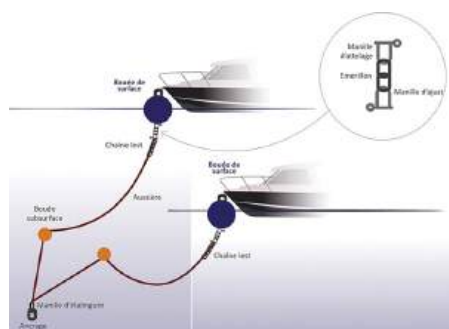
Ancrage et mouillage

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

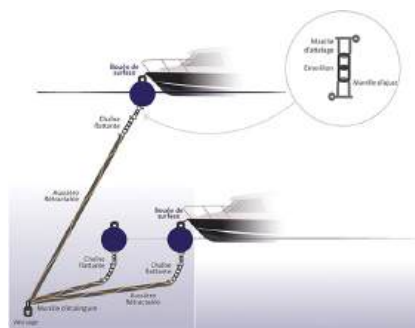
L'ancrage et le mouillage permettent d'immobiliser les bateaux sur un point fixe. Par leur répétition et la concentration des plaisanciers sur des lieux prisés, ceux-ci peuvent impacter les fonds marins, notamment les herbiers de zostères, plantes marines présentes sur le littoral breton (cf. page 8)

► IMPACTS SUR LE MILIEU

L'ancrage dans les herbiers favorise leur arrachage à la fois lors de l'accroche de l'ancre dans le fonds, le déplacement de la chaîne qui relie le bateau à l'ancre et qui peut draguer le fond et enfin la relève de l'ancre.



EN EAU PROFONDE AVEC
LE FLOTTEUR SUBSURFACE



EN EAU PEU PROFONDE
AVEC UNE LIGNE RÉTRACTABLE

Les mouillages de moindre impact

Ces mouillages sont constitués de fibres synthétiques avec une élasticité sur les matériaux et/ou mécanique avec des systèmes d'amortisseurs. Ils limitent les impacts dus au ragage sur les fonds. La ligne est également insensible à la corrosion. En eau profonde, le système possède une bouée immergée qui permet de soulever la ligne : elle n'abîme pas son environnement. En eau peu profonde, l'utilisation de cordage réduit l'impact de la ligne par rapport à la chaîne.

Source : <https://ville-fouesnant.fr/mouillages-de-moindre-impact/>

Écogestes et bonnes pratiques



Écogestes #6 : Je pratique un ancrage respectueux des fonds marins.



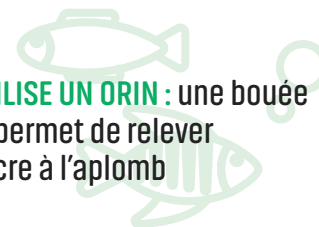
J'ÉVITE L'ANCRAGE QUAND CELA EST POSSIBLE
et je m'amarre sur les bouées fixes dans les zones de mouillage organisées, sinon je privilégie
LES FONDS CLAIRS / SABLEUX



**JE REMONTE L'ANCRE
À L'APLOMB DU BATEAU**
pour éviter de labourer les fonds



J'UTILISE UN ORIN : une bouée qui permet de relever l'ancre à l'aplomb



... Bon à savoir ...



POUR REPÉRER LES ZONES PROPICES À L'ANCRAGE EN FONDS SABLEUX, VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER NAV&CO APPLICATION GRATUITE ET PUBLIQUE. UNE CARTE DES HERBIERS Y EST DISPONIBLE. (ITEM : ZONE DE VIGILANCE MOUILLAGE)



Dérangement des espèces

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

De nombreuses espèces protégées utilisent le littoral breton pour y accomplir toute ou partie de leur cycle de vie :

- au printemps et en été, des oiseaux nichent sur le littoral et les îlots,
- en automne et en hiver, de nombreux oiseaux s'alimentent et se reposent dans les baies et les estuaires,
- des mammifères marins (phoques et dauphins) sont présents toute l'année.

► RISQUES

Les activités de loisirs de bord de mer sont en forte croissance et sont susceptibles de générer des **interactions perturbatrices** pour les espèces : abandon des nids, stress et perte d'énergie dus aux envols peuvent avoir des conséquences à long terme sur la survie des espèces si le dérangement est trop fréquent.



Cormorans huppés juvéniles - Elna Labecot

Réglementation

L'approche des cétacés (dauphins et baleines) est interdite à moins de 100 mètres dans les aires marines protégées. Perturber intentionnellement un individu ou groupe d'oiseaux et/ou de mammifères marins constitue une infraction punie d'une amende de 750€ pour une personne physique et 3500€ pour une personne morale.

Pour en savoir +

Pour en savoir plus et pratiquer vos activités nautiques tout en préservant les oiseaux et les mammifères marins, rendez-vous sur : www.c-monspot.fr



le dérangement des phoques



Écogestes et bonnes pratiques

J'évite de débarquer sur les îlots
EN PÉRIODE DE NIDIFICATION
(mars à août)

J'observe la faune **À DISTANCE**
ET SANS BRUIT

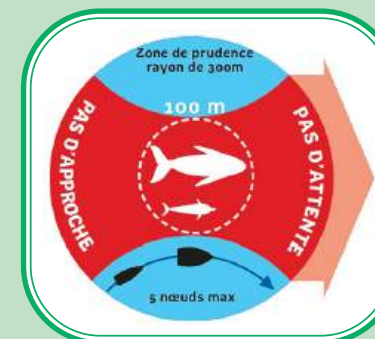
En mer, **JE PASSE À DISTANCE**
DES GROUPES D'OISEAUX posés
sur l'eau ou en pêche

SI JE RENCONTRE DES PHOQUES
se reposant sur des rochers,
JE RESTE À DISTANCE
pour éviter qu'ils ne se mettent
à l'eau

JE SUIS ATTENTIF AU COMPORTEMENT
DES ANIMAUX : si je constate
des signes d'agitation
(cris, envols, mise à l'eau),
c'est que je suis trop proche

Zoom sur ... LES MAMMIFÈRES MARINS

Lorsque je croise des groupes de dauphins ou autres mammifères marins, je réduis ma vitesse et ne cherche pas à couper leur trajectoire ou à les suivre. Si je suis au moteur, hélice débrayée, je les laisse venir vers moi s'ils le souhaitent. Sur reposoir, les phoques aussi sont sensibles au dérangement et plus vulnérables que dans l'eau. J'adapte ma distance pour préserver leur tranquillité : s'ils relèvent la tête et commencent à se diriger vers l'eau, c'est que je suis trop proche.



Déchets ménagers et techniques

► QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un déchet correspond à tout matériau, substance ou produit qui est destiné à être jeté ou abandonné. Il existe deux types de déchets en plaisances :

- les déchets ménagers produits à bord liés à l'alimentation, au nettoyage du bateau, etc.,
- les déchets techniques liés à l'entretien du bateau.

► RISQUES ET IMPACTS SUR LE MILIEU

Il y a de forts enjeux liés aux déchets pour le milieu marin :

- la mortalité liée aux enchevêtrements dus aux filets notamment,
- l'ingestion via l'accumulation des polluants le long de la chaîne alimentaire,
- les déchets flottants qui favorisent la dispersion des espèces invasives,
- les risques pour les humains, blessures, intoxications, etc.,
- la dégradation paysagère du milieu et la pollution.

Retenue de déchets



Bac de tri des déchets

Écogestes et bonnes pratiques



Écogestes #5 : Je respecte les consignes du point propre lors du carénage



À bord comme au port,

JE TRIE MES DÉCHETS.

Les capitaineries peuvent vous indiquer où se trouvent les containers de tri



Je suis vigilant à mes achats et aux suremballages.

JE PRIVILÉGIE LES CONTENANTS RÉUTILISABLES

J'EFFECTUE MES ENTRETIENS DE BATEAU DANS DES AIRES DÉDIÉES

dans lesquelles se trouvent des points de tri pour les déchets techniques.

Sinon, je les amène en déchetterie



... *Bon à savoir* ...



LE RETOUR DES FUSÉES DE DÉTRESSES EST POSSIBLE DANS LES MAGASINS D'ACCASTILLAGE GRATUITEMENT ET SANS OBLIGATION D'ACHAT ET DANS LA LIMITE DES STOCKS AUTORISÉS.



+ d'infos sur pyrea.fr

Les loisirs à bord

LA PÊCHE EMBARQUÉE

Pratiquée à partir d'une embarcation exclusivement, la pêche embarquée revêt deux formes. Tout d'abord la pêche aux engins traditionnels qui allie le plaisir de la pêche et celui de la balade (de ce fait elle se nomme aussi "pêche promenade"). Elle est pratiquée par plus de 600 000 français. Le pêcheur amateur utilise des engins communément employés par les pêcheurs professionnels (néanmoins la réglementation concernant le type d'engins, leur nombre et leur taille est différente), comme les filets trémails (en Atlantique), les palangres, lignes de traîne, casiers à crustacés, etc., mais aussi des techniques plus simples, comme la ligne à main.

La deuxième façon de pratiquer la pêche embarquée est plus sportive, en utilisant toujours un bateau mais plus au large, avec des cannes à pêche et des moulinets (matériel très élaboré et généralement coûteux). Le pêcheur n'utilise que sa canne et cible de gros poissons, comme les bars adultes et les grosses dorades. Dans ce registre, on distingue encore plusieurs types de pêche embarquée sportive, en fonction de l'espèce recherchée. On trouve également la pêche aux thonidés à la traîne et la pêche aux squales, cette dernière ciblant le peau bleue, le mako, le renard ou le taupe (la capture de ces deux dernières espèces étant désormais interdite).



©OFB

Réglementation

Il est interdit de capturer une espèce si sa taille ou son poids est inférieur à un certain niveau. Les tailles et poids minimaux à respecter varient selon si vous pêchez au bord de la Manche ou de l'Atlantique.

Il est recommandé de vous équiper d'**outils de mesure**.
(source : OFB)

Tailles et poids minimaux à respecter sont à retrouver dans l'application (Nav&Co cf. p. 23)



pêche de loisir en mer



pêche à pied

PLONGÉE SOUS-MARINE

La plongée sous-marine permet d'établir une connexion avec le milieu sous-marin, d'observer ses paysages et ses espèces. Toutefois, de par son équipement et ses mouvements, le plongeur peut endommager et impacter le milieu dans lequel il se trouve. Il faut donc avoir une vigilance accrue lors de vos sorties et plus spécifiquement en bouteille.

Veillez à bien fixer vos équipements pour ne pas accrocher la faune fixée, ne prélevez pas d'espèces marines, ne remontez rien du fond et ne nourrissez pas les animaux sous-marins.



©OFB

Fin de vie du bateau

DÉCONSTRUCTION DU BATEAU

En France, la déconstruction des bateaux de plaisance est gratuite pour tous.

Vous êtes détenteur d'un bateau non navigable et non réparable ? Le temps est venu de la déconstruction et du recyclage, l'APER, éco-organisme, s'occupe de cela dans l'un des centres agréés en France.

Plus d'information sur la marche à suivre : www.recyclermonbateau.fr

... Bon à savoir ...

La loi transition énergétique du 20 juin 2016 a créé une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) pour les navires de plaisances ou de sport. À partir du 1er janvier 2019, les constructeurs et importateurs de navires de plaisance sont tenus de gérer et financer la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.



Avant
www.recyclermonbateau.fr
Après

APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

Votre bateau est vieux, irréparable, non navigable ?
L'APER, vous permet de déconstruire, recycler et valoriser votre bateau de plaisance en fin de vie, gratuitement, dans l'un de ses centres agréés. Vous faites un geste écologique, responsable et durable. Pour une plage propre, où la seule trace que vous laisserez sera celle de vos pas.

Un éco-organisme créé par
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

Pour aller plus loin

Sciences participatives

Les sciences participatives sont des programmes scientifiques visant à collecter de l'information via des observations volontaires de tout un chacun.

L'objectif étant d'améliorer les connaissances sur la biodiversité.

En ce qui concerne le milieu marin et littoral breton, plusieurs programmes sont mis en place :



OBS EN MER

est une plateforme collaborative qui facilite la saisie et l'analyse des observations en mer. Elle concerne tous les types d'observations : mammifères marins, tortues marines, poissons, oiseaux, mais aussi les activités humaines, telles que la plaisance, la pêche, la pollution, etc.

• obsenmer.org •

RÉSEAU ALIEN GRAND OUEST (RAGO)

est un programme de science participative qui a pour objectif de réaliser en plongée des suivi d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) marines sur les littoraux breton et ligérien afin d'évaluer leurs impacts sur les habitats.



• alien-grand-ouest.jimdofree.com •



BIOLIT

est un programme national qui vise à suivre l'état de santé du littoral en contribuant à l'identification des espèces rencontrées et photographiées en bord de mer.

• biolit.fr •

PLAGES VIVANTES

est un programme visant les façades Manche-Atlantique. L'objectif de ce programme est de comprendre et prédire les effets des changements globaux et locaux en réalisant des protocoles scientifiques de façon ludique sur la laisse de mer.



• plages-vivantes.fr •



FISH & CLICK

permet le recueil des données concernant les engins de pêche perdus ou abandonnés.

• fishandclick.ifremer.fr •

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT DES OBSERVATIONS DE REQUINS PÈLERINS

Porté par l'APECS, il permet le signalement des observations de requins pèlerins sur les côtes métropolitaines françaises.



• asso-apecs.org/actions/programme-national-de-recensement-des-requins-pelerins/ •

Pour aller plus loin

Ports propres

"Ports Propres" est une certification européenne créée par et pour les ports, et attribuée par un organisme tiers indépendant (AFNOR). Elle est la seule certification environnementale spécifique aux ports.

Cette certification traduit une volonté forte de la part des gestionnaires de port de plaisance de prendre des engagements concrets pour lutter en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines. La démarche débute par la réalisation d'un diagnostic environnemental et la mise en place d'un plan d'action reposant sur un référentiel de 17 critères (mise en place de moyens de lutte contre les pollutions, formation du personnel portuaire, économies d'eau et d'énergie, sensibilisation des plaisanciers...).

Elle repose sur différentes thématiques qui permettent aux gestionnaires de ports de plaisance de maîtriser les pollutions chroniques ou accidentelles et les déchets toxiques issus de l'activité du port, en accord avec les réglementations en vigueur.

Les ports certifiés peuvent aller plus loin en agissant en faveur de la biodiversité et obtenir le volet complémentaire de la certification : "Ports Propres actifs en biodiversité".

• ports-propres.org •



Association des Ports de Plaisance de Bretagne

L'APPB ou Association des Ports de Plaisance de Bretagne, partenaire de la campagne Ecogestes, compte près de 130 ports adhérents sur les départements bretons et la Loire-Atlantique. Elle vise à mutualiser les compétences de ses membres, pour favoriser le dynamisme de ses ports à travers des actions collectives et représente ses adhérents auprès des partenaires de la filière nautique.



• portsdebretagne.fr •

Règles générales liées à la mer et contacts utiles

Appels d'urgence : 196 depuis un fixe ou un portable

Canal 16 de la VHF

DIRM : 02 40 44 81 10 / dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

DDTM des Côtes d'Armor : 02 96 62 47 00 / ddtm@cotes-darmor.gouv.fr

DDTM du Finistère : 02 98 76 52 00 / ddtm@finistere.gouv.fr

DDTM d'Ille-et-Vilaine : 02 90 02 32 00 / ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr

DDTM du Morbihan : 02 97 68 12 00 / ddtm@morbihan.gouv.fr

En cas de repérage ou d'identification de pollution, appelez la DDTM du secteur concerné.

Partenaires techniques et financiers

- Le Conseil régional de Bretagne intervient dans les domaines de compétences des régions qui sont en charge de la coordination de l'action économique sur les territoires. Un des volets de son action "Aménagement et territoire" concerne la mer.



www.bretagne.bzh



- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau. Elle a pour mission d'apporter aux élus et aux usagers de l'eau, en collaboration avec les services de l'État, une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau et les moyens financiers leur permettant de lutter contre les pollutions, de gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

www.agence.eau-loire-bretagne.fr



- La Fondation d'entreprise Grand Ouest soutient et valorise les initiatives citoyennes solidaires et les projets innovants liés à la culture, à la recherche publique et à la mer.

www.fondation-bpgo.fr



- April Marine conçoit, distribue et gère des produits et services à destination des particuliers et des professionnels de la plaisance.

www.aprilmarine.fr



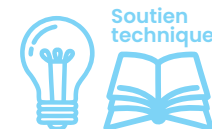
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture.

www.ofb.gouv.fr

- L'Association des Ports de Plaisance de Bretagne rassemble des élus et gestionnaires de ports de plaisance de la façade Manche-Atlantique française, de Granville à Pornic, en passant par Saint-Malo, Roscoff, Concarneau ou encore Lorient.



Association des ports de plaisance de Bretagne



Structures ambassadrices

La campagne repose également sur un réseau de structures ambassadrices qui vont à la rencontre des plaisanciers sur le terrain. Vous pouvez scanner le QR code suivant pour trouver la structure ambassadrice la plus proche de chez vous.



La coordination de la campagne



UNION REGIONALE
BRETAGNE

**Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives
pour l'Environnement de Bretagne**

Salle Steredenn - 29 620 LANMEUR

07 87 02 64 00 / 07 72 40 79 25

coordination@urcpiebritagne.org / www.urcpiebritagne.org

L'URCPIE Bretagne est une association régionale qui rassemble les quatre CPIE Bretons Inspirée par les CPIE Méditerranéens et leur campagne Ecogestes, l'URCPIE Bretagne lance la campagne Ecogestes sur le territoire breton en 2022.

Ecogestes Bretagne intègre une dynamique nationale : Ecogestes nautisme et plaisance



L'OFB est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité, terrestre et marine, en métropole et dans les Outre-mer ; il accompagne l'Etat pour porter les engagements et l'action des ministères de la transition écologique et de l'Agriculture.

Portant l'attention sur la richesse et fragilité des espaces marins qui procurent de nombreux services à l'humanité (notamment régulation du climat, énergie, alimentation, loisirs et bien être...), l'OFB agit et soutient des initiatives qui permettront la durabilité de nos usages dans ces écosystèmes.

Les campagnes Ecogestes sont déployées en mer et dans les ports, à destination des plaisanciers, afin de les engager à adopter les bons réflexes pour une navigation responsable. Ces gestes contribuent ainsi à la protection des écosystèmes marins. Passionnés de la mer, les plaisanciers sont des partenaires essentiels pour la préservation des milieux marins.

La méthode de communication engageante utilisée comme levier dans ces campagnes a fait ses preuves depuis plusieurs années sur la façade Méditerranéenne et a permis d'accompagner des évolutions des comportements.

L'OFB soutient pleinement la démarche « Ecogestes » et souhaite la consolider dans une dynamique nationale, en partenariat avec les acteurs du nautisme français. Cette campagne s'étend et s'adresse aujourd'hui à tous les plaisanciers de Bretagne, Normandie et Méditerranée en France Métropolitaine.

Ce programme vient compléter le programme « Econaviguer dans les eaux françaises » en faveur d'une navigation responsable que l'OFB soutient également. « Ecogestes nautisme et plaisance » s'inscrit en complémentarité des actions des acteurs du nautisme.

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance est très attachée à ce que les activités socio-économiques de la plaisance et ce qu'elle procure à ses pratiquants puissent se poursuivre durablement en intégrant les enjeux environnementaux et les pratiques responsables. Les campagnes Ecogestes agissant au cœur de la pratique des plaisanciers sont donc particulièrement intéressantes pour poursuivre les efforts vers la préservation des milieux maritimes. Depuis 2024, la CNP soutient et accompagne le déploiement des campagnes agissant sur chaque façade maritime française et rassemblées au niveau national sous « Ecogestes nautisme et plaisance ».



Remerciements

Ce livret est inspiré du guide réalisé dans le cadre de la campagne Ecogestes Méditerranée. Nous tenons particulièrement à remercier le CPIE Îles de Lérons, le CPIE Bassin de Thau et le CPIE Bastia pour leur accompagnement dans le déploiement de la campagne bretonne. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce guide, en termes de contenus, d'illustrations et de relecture de tout ou partie du document.



Bulletin d'engagement

> Mon bilan Ecogestes

Je coche ce que je fais déjà :

- | | OUI | NON |
|---|-----------------------|-----------------------|
| ① J'utilise les WC de mon bateau uniquement au large (au-delà des 3 milles nautiques) | ☐ | ☐ |
| ② J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai | ☐ | ☐ |
| ③ J'utilise le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération des eaux usées | ☐ | ☐ |
| ④ J'utilise des produits d'entretien du bateau et d'hygiène corporelle naturelles ou écolabellisés | ☐ | ☐ |
| ⑤ Je limite ma consommation d'eau potable (pistolet à eau, ravitaillement sur le continent, pas de rinçage du bateau,...) | ☐ | ☐ |
| ⑥ Je trie mes déchets à bord et j'utilise les containers les bornes de tri du port | ☐ | ☐ |
| ⑦ J'utilise des lingettes absorbantes pour limiter au maximum tout rejet d'hydrocarbures en mer | ☐ | ☐ |
| ⑧ J'évite d'ancrer sur les herbiers marins et je cherche les zones sableuses | ☐ | ☐ |
| ⑨ J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher | ☐ | ☐ |
| ⑩ Je limite ma pêche à mes besoins, aux espèces et aux tailles autorisées | ☐ | ☐ |

> Je m'engage

J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

-
-
-

En accord avec le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles sur simple demande par courriel à coordination@urcpiebretagne.org, ou bien à l'adresse URCPiE Bretagne - 52 route de Garlan - 29600 Morlaix

Retrouvez toute la campagne sur www.ecogestes-ammo.fr
Suivez-nous sur  [ecogestesamobretagne](https://www.facebook.com/ecogestesamobretagne)



LA CAMPAGNE ECOGESTES MANCHE ATLANTIQUE BRETAGNE EST UNE DÉMARCHE MULTI PARTENARIAL ENTRE :

- Des associations d'éducation à l'environnement,
- Des structures de gestion d'espaces naturels,
- Des institutions et des collectivités,
- Des fédérations, des unions et des entreprises privées.

www.ecogestes-amo.fr

📍 Écogestes Manche-Atlantique Bretagne

Avec le soutien de

